



AVIS PUBLIC **D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du lundi 4 mai 2026, le projet de règlement suivant :

- ▶ Le projet de règlement numéro R-2026-154 modifiant le règlement de zonage R-2025-137 afin d'assouplir les normes de droits acquis.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 19 mai 2026, à 18h00 à la salle communautaire de Daveluyville, au 3, 9^e avenue, Daveluyville. Cette assemblée permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site internet de la municipalité au : www.ville.daveluyville.qc.ca ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « info@ville.daveluyville.qc.ca », par la poste au 362, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0 ou par téléphone au 819-367-3395, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Daveluyville, ce 11 mai 2026.

Mylène Parent
Directrice générale et assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mylène Parent, directrice générale et assistante-greffière à la Ville de Daveluyville certifie sous déclaration officielle avoir publié le présent avis public en l'affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 11 mai 2026. J'ai également fait publier ledit avis sur le site Internet de la Ville de Daveluyville le 11 mai 2026. Conformément à l'article 345.1 de la Loi sur les cités et ville, le règlement numéro 40 relatif à la publication des avis publics a été adopté lors de la séance du 11 septembre 2017 et entré en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

En foi de quoi, je signe ce certificat ce 11 mai 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Parent", is written over a horizontal line.

Mylène Parent
Directrice générale et assistante-greffière